



**- DOSSIER -**  
**CULTURE DU**  
**SAPIN DE NOEL**

**CELAGRĪ**  
CELLULE D'INFORMATION AGRICULTURE

## De fausses idées reçues sur la culture du Sapins de Noël

Au sein de l'horticulture wallonne, la production de sapins de Noël constitue le secteur le plus important d'un point de vue économique. La production se concentre principalement en province de Luxembourg et occupe, en termes de superficie, **3120 ha**. C'est le chiffre précis qui a été obtenu lors d'une étude cartographique réalisée par l'ULg Gembloux AgroBioTech et publiée en 2018.

Le chiffre d'affaires généré par les **70 producteurs** professionnels de sapins de Noël, dont la majorité est affiliée à l'UAP, est estimé à près de **50 millions d'euros**. Cette activité, comme toutes celles de l'horticulture, est intensive en main-d'œuvre et génère près de **1000 emplois** dans la région (environ 450 emplois directs et 650 emplois indirects). Un grand nombre de saisonniers sont également occupés en fin d'année.

Ces derniers temps, on a pu entendre ou lire dans la presse de nombreuses critiques de la culture du sapin de Noël, à propos de son impact écologique, de son utilisation de terres agricoles ou en forêt et de sa consommation de produits phytosanitaires. Il est important d'apporter un éclairage objectif sur la réalité des faits.

Tordons le cou aux nombreuses idées reçues qui circulent... :

### ***«Le sapin de Noël menace les terres agricoles et monopolise les terres nourricières»***

Le marché du sapin de Noël en Europe est porteur. La Belgique, et donc la Wallonie, est le 2<sup>ème</sup> pays exportateur, et la qualité de ses produits est reconnue. Il y a donc des possibilités d'accroître leurs parts de marché mais un des facteurs limitants est l'accès à la terre. Mais même si le secteur veut se développer, il **convient en tout cas de relativiser cette concurrence pour la terre avec les agriculteurs**. En effet, selon le rapport 2017 de la DGO3 sur l'évolution de l'économie agricole et

horticole en Wallonie, la Surface Agricole Utilisée en Wallonie représentait 719.000 ha. Avec ses 3120 ha, le sapin de Noël ne représente que **0,43%** de cette SAU (et 1,43% pour la Province du Luxembourg). Même dans les communes comme Libin, Neufchâteau ou Bièvre, où la culture de sapins est la plus importante, cela ne représente pas plus de 10 % de la SAU. Et il ne faut pas oublier que le sapin de Noël valorise des terres de moindre qualité agronomique.

Si le code wallon de l'agriculture indique que *la fonction principale de l'agriculture wallonne est la fonction nourricière* (Article 1<sup>er</sup> §2), il stipule aussi que *la production de plantes, de matières premières et de matériaux à des fins non alimentaires est une fonction complémentaire de l'agriculture wallonne*. (Article 1<sup>er</sup> §2).

Vu sa surface occupée, la culture du sapin de Noël exerce donc bien cette fonction complémentaire.

La disparition des terres agricoles à vocation nourricière en Wallonie est surtout due à l'urbanisation (61.000 ha depuis 1985 !), l'augmentation des surfaces forestières (68.000 ha depuis 1984 !) ou les agro-carburants (40.000 ha)...

### **«Le sapin de Noël fait augmenter les prix des terres agricoles »**

On ne peut pas imputer l'augmentation des prix de terres agricoles à la culture du sapin de Noël. L'augmentation des prix des terres agricoles est un phénomène que l'on constate sur l'ensemble du territoire wallon, même dans les régions où il n'y pas de culture de sapins de Noël. Selon le baromètre des notaires, le prix moyen à l'hectare des terres agricoles a bondi 26,6% en 5 ans. La culture du sapin de Noël se fait principalement dans la Province de Luxembourg. Or, c'est dans cette province que les prix des terres sont les moins chères et l'augmentation la plus faible. On y observe même durant le 1<sup>er</sup> semestre 2018 une baisse de -8,4% des prix des terres par rapport à 2017.

De plus, les surfaces utilisées pour la culture de sapins de Noël sont trop petites pour exercer une concurrence réelle pour la terre avec les agriculteurs.

Même si la culture de sapins de Noël est une activité agricole comme une autre, elle ne permet pas d'activer les primes de la PAC sur les hectares qu'elle occupe. De plus, il faut 10 ans de cultures pour avoir un produit vendable. L'investissement est donc conséquent avant d'avoir un retour. Avec l'incertitude des tendances du marché à long terme, ils ne peuvent donc pas se permettre de 'faire monter' les prix des terrains agricoles. De plus, cette production permet de valoriser des terres de moindre qualité agronomique. Les producteurs s'orientent donc vers des terrains qui sont moins chers.

### **« Le sapin de Noël, une culture qui utilise en masse le glyphosate »**

Il est exact que les parcelles de sapins de Noël sont désherbées en utilisant du glyphosate. Il faut savoir que le glyphosate en Belgique, c'est 533.000 kg de matière active vendue en 2014 (chiffres extraits du rapport de l'environnement de la RW 2017). Selon Greenpeace, c'est 595.000 kg. Considérant les 3120 ha de sapins avec 2 pulvérisations/an aux doses et concentration utilisées par les producteurs, on peut estimer à environ 3400 kg de matière active utilisés annuellement pour le sapin de Noël, c'est-à-dire moins de 0,65% de l'utilisation belge du glyphosate. Par ailleurs, le sapin de Noël est peu soumis aux maladies et attaques de ravageurs. Il ne requiert donc que très peu de traitement insecticide ou fongicide. Beaucoup moins en tout cas que d'autres cultures. Ce n'est donc pas en supprimant la culture du sapin de Noël qu'on obtiendra une Wallonie sans phyto !

### **« La culture du sapin de Noël est une monoculture »**

Le terme « monoculture de sapins de Noël » laisse penser que toute l'Ardenne est couverte de culture de sapins de Noël. Sur les 440.000 ha de la Province de Luxembourg, on retrouve 205.00 ha de forêt (46

%) et 145.000 ha de surfaces agricoles (32%), dont seulement 2052 ha de culture de sapins de Noël (0,4%).

Par ailleurs, la taille des parcelles de sapins de Noël est plutôt petite (65% des parcelles font moins de 5 ha).

On critique aussi la culture du sapin de Noël qui détruit le paysage ardennais. Mais l'Ardenne est surtout constituée de forêt. Les cultures du sapin de Noël ressemblent à de jeunes plantations forestières et se font généralement à la lisière la forêt. Les plantes font au maximum 1,80m - 2 m de hauteur au bout de 7 ans de culture. L'impact de la culture sur le paysage est donc limité.

### ***« Le sapin de Noël appauvri les sols et il faut des années pour les rétablir »***

Une étude du DEMNA sur l'impact environnemental de la culture du sapin de Noël est en cours. Différents éléments indiquent toutefois qu'on n'observe pas un appauvrissement des sols :

- Cette culture se situe parmi les cultures agricoles les moins utilisatrices d'intrants.
- On n'observe pas d'acidification des sols.
- Entre 2 rotations de culture, une culture de céréales ou de maïs est réalisée sans perte de rendement.
- Lorsqu'en fin de culture, il arrive souvent que le terrain soit retravaillé et ressemé pour être transformé sans problème en prairie.

### ***« Le sapin de Noël a un impact sur la biodiversité et détruit des prairies de grande valeur biologique »***

En 2017, une étude d'une branche de Natagora (AVES) a montré l'effet positif de la culture du sapin de Noël sur la faune avicole

(augmentation du nombre d'espèces d'oiseaux et du nombre d'individus).

<http://blog.aves.be/aves/2017/12/14/nol-pour-tous-la-conversion-de-prairies-intensives-en-plantations-de-sapins-de-nol-modifie-t-elle-les-communauts-doiseaux->

On a en effet constaté que, dans les milieux agricoles ardennais dominés par des prairies intensives et où peu de haies subsistent, les plantations de sapins de Noël sont bénéfiques à l'avifaune en recréant de l'hétérogénéité dans les paysages. Ces effets bénéfiques indiquent qu'il n'y pas d'utilisation abondante de produits phytos comme certains veulent faire croire...

### **« Le producteur de sapins n'a pas les mêmes obligations que les agriculteurs et n'est pas contrôlé »**

La production de sapin de Noël est une activité qui relève de l'horticulture ornementale. L'horticulture est une activité agricole. Les producteurs de sapins de Noël sont donc des agriculteurs et qui sont soumis aux mêmes contrôles. Ils doivent avoir aussi sa phytolice. S'il est vrai qu'elle ne permet pas d'activer les primes de la PAC sur les hectares qu'elle occupe et qu'elle n'est pas donc soumise à la conditionnalité (à expliquer), la culture du sapin de Noël fait l'objet de nombreux contrôles (AFSCA, les locaux phytos, Contrôle des pulvérisateurs, lutte intégrée,...). Chaque producteur a l'obligation de tenir un carnet de pulvérisation et celui-ci fait l'objet de contrôles.

### **« Le sapin de Noël menace la forêt »**

Il faut tout d'abord savoir que la culture du sapin de Noël est une activité agricole et se fait donc majoritairement sur des terrains agricoles. Le nouveau CoDT permet la culture du sapin de Noël en forêt : c'est exact mais seulement dans un cadre très restrictif. Et la forêt wallonne n'est pas menacée par le sapin de Noël puisque sa superficie atteint plus de 556.000 ha (chiffres et continue de croître). Si les 3120 ha de sapins de Noël étaient uniquement cultivés en forêt, ce ne serait

donc 0,5 % que la superficie forestière et ne menacerait en rien la forêt.

## **Charte 'VERITABLE & ECORESPONSABLE'**

Mais les demandes ou les craintes, même infondées, des consommateurs, il faut les écouter et en tenir compte. C'est pour cela que les producteurs wallons de sapins de Noël veulent s'engager vers un mode de culture encore plus écoresponsable, en tentant de réduire toujours plus leur impact sur l'environnement. Le lancement de la nouvelle Charte VERITABLE et Eco Responsable témoigne de cette volonté.

Pour que cette évolution se passe au mieux, il est important que les producteurs puissent aussi s'appuyer sur un Centre pilote qui les guide, qui réalise des essais pour tester de nouvelles pratiques culturales, qui les informe des résultats de ces essais ou des avancées de la recherche.